

PC Tourisme - T2 2020 - Poids du tourisme dans l'économie locale

Le confinement lié à l'épidémie de Covid-19 entraîne une crise économique mondiale profonde qui népargne pas la Polynésie française. Avec la fermeture des frontières et les interdictions de circulation, l'industrie du tourisme est à l'arrêt. Son poids dans l'économie locale, en particulier l'activité et les emplois générés auprès des entreprises du territoire, donne la mesure de l'impact subi sur le plan économique et social par la Polynésie française. Au-delà de son importance économique, le tourisme représente, dans les îles éloignées, la seule source de revenu pour de nombreuses familles.

En 2018, les dépenses des touristes étrangers et résidents représentent 8 % du PIB

En 2018, les touristes étrangers ont dépensé 65 milliards de FCFP (hors transport aérien international) au cours de leur séjour d'une durée moyenne de 14,7 jours. Cette dépense représente cinq fois le montant des exportations de produits locaux. Chaque touriste dépense en moyenne 300 000 FCFP par séjour. L'hébergement représente 44 % des dépenses totales des touristes internationaux, soit 29 milliards de FCFP. La croisière, les commerces et les transports domestiques représentent, respectivement, un montant de 8 milliards de FCFP pour chacun des deux premiers segments et 7,8 milliards de FCFP pour le troisième. Enfin les dépenses pour l'alimentation valent 7,3 milliards de FCFP et celles concernant les excursions, les activités de loisir ou la plongée, 4,8 milliards de FCFP. Les dépenses en transport aérien international sont estimées à 38 milliards de FCFP, dont 25 milliards pour la compagnie aérienne locale.

Parallèlement, les touristes résidents ont dépensé 6 milliards de FCFP en Polynésie française dont les deux tiers en hébergement, ils ont aussi dépensé 18 milliards de FCFP à l'extérieur, hors transport aérien.

Ces dépenses impactent directement quatre branches. La branche « transport » qui regroupe les entreprises de transport aérien, terrestre et maritime (y compris la croisière et les agences de voyages), la branche « hôtellerie-restauration », le « commerce » et enfin les « Services aux particuliers (activités d'excursion et de loisir) ».

Ces 4 branches représentent 27 % du PIB, dont 30 % découle directement du tourisme (cf tableau n°1) qu'il soit local ou international. Ainsi, cette activité représente 7,7 % du PIB en 2018, soit une valeur ajoutée de 43 milliards de FCFP pour l'ensemble des branches concernées.

TABLE 1. Part des dépenses touristiques dans le PIB en 2018

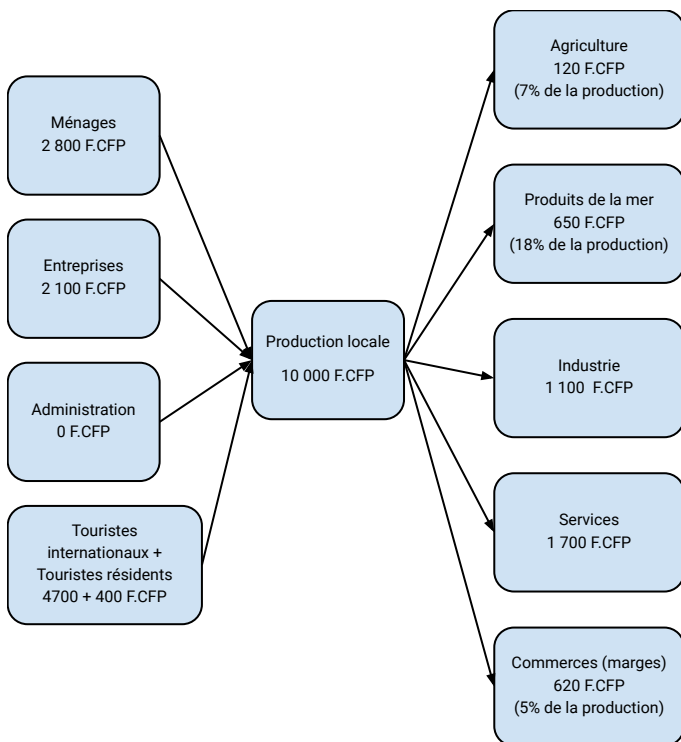
Branches	Valeur ajoutée par branche	Valeur ajoutée du tourisme international	Valeur ajoutée du tourisme résident	Valeur ajoutée globale du tourisme
Transport	9,9%	3,5%	0,0%	3,6%
Hôtellerie-restauration	6,1%	3,1%	0,3%	3,4%
Services aux particuliers	2,5%	0,4%	0,0%	0,5%
Commerce	8,7%	0,2%	0,0%	0,2%
% PIB	27,2%	7,3%	0,4%	7,7%

Source : Comptes économiques - ISPF - données estimées

Les dépenses des touristes internationaux et résidents représentent aussi directement 35 % de la demande dans la branche transport, 55 % dans la branche « Hôtellerie-Restauration », 20 % pour les « services aux particuliers » et 3 % de l'activité commerce.

Le poids du tourisme est également plus élevé si l'on comptabilise d'une part, les effets indirects tels que les achats en produits locaux faits par le secteur touristique auprès des autres entreprises et d'autre part, les effets induits avec la prise en compte de la masse salariale des employés des branches relevant du tourisme et de leur consommation. Ainsi, les salaires versés pour les salariés des branches transport, Hôtellerie-Restauration et Services aux particuliers correspondent à 50 milliards de FCFP. La mesure des effets indirects reste à faire avec la réalisation d'un compte satellite du tourisme mais une première estimation peut être donnée pour la branche « Hôtellerie-restauration » sur la base des tableaux de synthèse des comptes économiques. Les achats de consommation intermédiaire de la branche « hôtellerie » représenterait alors 4 % de la production marchande totale, soit 26 milliards de FCFP et 2,5 % de la valeur ajoutée.

Fig. 1. Circuit des achats de consommation intermédiaire en produits locaux de la branche hôtellerie-restauration (estimation)



Source : ISPF - Comptes économiques 2016

NOTE DE LECTURE : On estime que pour 10 000 FCFP dépensés dans la branche « Hôtellerie-Restauration », 5 100 FCFP proviennent des touristes. Pour produire ces 10 000 FCFP, la branche hôtellerie a acheté 120 FCFP de produits agricoles, 650 FCFP de produits de la mer, 1 100 FCFP de produits des industries (y compris énergie) et 1 700 FCFP de produits des Services. La marge dégagée par le commerce pour ces achats représente 620 FCFP. Les achats de la branche représentent 7 % de la production locale en produits agricoles et 18 % de celle des produits de de la mer.

Le secteur touristique propose des emplois dans toutes les îles de Polynésie.

Les quatre branches « clients » du secteur touristique (transports, hôtellerie-restauration, services aux particuliers et commerce) emploient 55 % des effectifs salariés en équivalent temps plein du secteur économique marchand en Polynésie française. Cela représente 20 000 emplois, ou 12 300 hors commerce, soit 30 % des emplois du secteur marchand. Parmi ces 12 000 emplois, 45 %¹ sont financés par les dépenses des touristes résidents et internationaux. La masse salariale versée par les branches transports, hôtellerie-restauration et services aux particuliers représente 46 % de la masse salariale marchande. Les 5 500 salariés directement liés au tourisme perçoivent 20 % de la masse salariale globale marchande versée en Polynésie française, soit 25 milliards de FCFP.

Les emplois générés par ces trois branches du tourisme représentent 31 % des emplois, salariés ou non, des Îles Sous-Le-Vent et 56 % des emplois de la commune de Bora Bora. Cela concerne

1. Ce chiffre est égal à la part de la valeur ajoutée correspondant aux dépenses des touristes résidents et internationaux sur celle générée par l'ensemble des branches transport, hôtellerie-restauration et services aux particuliers.

14 % des emplois dans l'archipel des Tuamotu-Gambier, 31 % pour Rangiroa. Aux Îles Du Vent, ils constituent 13 % des emplois, dont 27 % à Moorea. Leur poids est moins important aux Marquises et aux Australes, respectivement 10 % et 7 % pour chaque archipel.

Poids des achats de la branche « hôtellerie-restauration » dans la production locale et sur l'emploi

Les entreprises caractéristiques du tourisme font aussi appel à des prestations de service et des patentés qui ne sont pas salariés. D'après le recensement de population de 2017 il s'agit de 2 000 personnes. En plus de ces emplois non salariés, il convient d'ajouter les emplois indirects : fournisseurs (pêcheurs, agriculteurs, fleuristes, etc.).

Par exemple, les achats de la branche hôtellerie restauration (27 milliards de FCFP) financent 4 % des emplois du secteur marchand, soit 1 300 emplois salariés (ETP) d'une manière indirecte.

TABLE 2. Demande en biens locaux de la branche hôtellerie restauration et estimations de l'impact sur l'emploi

Branches	Demande de biens locaux	Poids dans la production locale	Nombre d'emplois induits par cette demande
Agriculture	778	7%	40
Produits de la mer	4 218	18%	176
Industries	7 022	5%	190
Services	11 013	3%	504
Commerces	4 012	5%	425
TOTAL	27 043	4%	1 335

Source : ISPF - Comptes économiques 2016

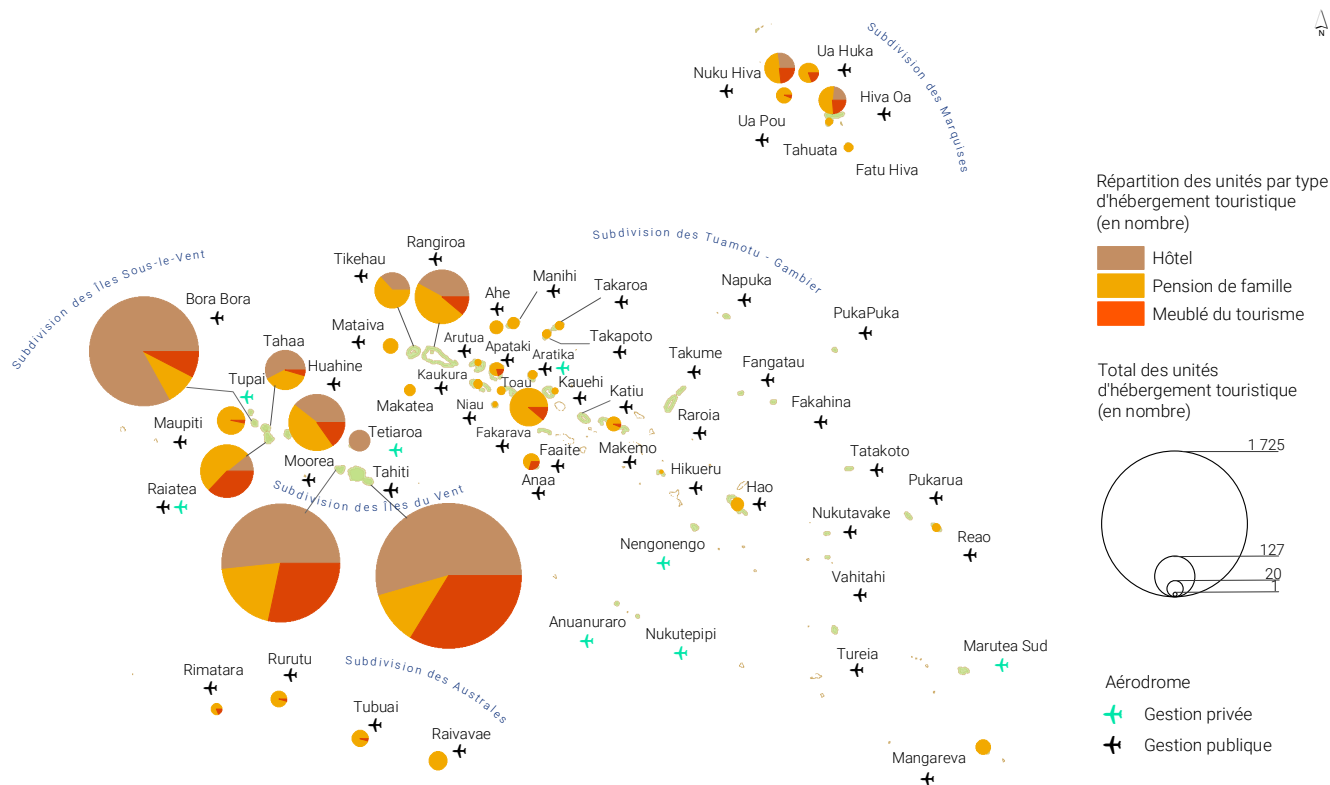
Le poids du tourisme est plus important dans les archipels éloignés

Au 31 décembre 2018, 280 000 habitants peuplent la Polynésie française. La population est inégalement répartie ; forte concentration sur Tahiti et Moorea (78 %), 12 % dans les Îles Sous-Le-Vent dont un tiers à Bora Bora, 6 % aux Tuamotu-Gambier avec 1 habitant sur 5 vivant à Rangiroa, 3 % aux Marquises et 2,5 % aux Australes. De la même manière, l'offre en hébergement, les lignes aériennes et les flux touristiques se concentrent dans les Îles Du Vent et les Îles Sous-Le-Vent, mais tous les archipels possèdent des hébergements de tourisme et des aéroports.

Ainsi, sur les 58 îles habitées dénombrées au recensement de 2017 en Polynésie française, 40 disposent au moins d'un hébergement touristique dont 34 avec une piste aéroportuaire. Les îles polynésiennes reçoivent aussi de nombreux croisiéristes et plaisanciers qui, bien que privilégiant les croisières dans les Îles Sous-Le-Vent, visitent les archipels éloignés.

La densité touristique est de 0,9 touriste par habitant en Polynésie française. Cet indicateur s'élève à 7 pour l'île de Moorea et à 11 pour Bora Bora. La plus forte densité s'observe sur l'atoll de Fakarava dans l'archipel des Tuamotu ; 12 680 touristes pour 830 habitants, soit 15 touristes par habitant. Rangiroa suit avec une densité touristique de 9,5 traduisant une forte dépendance au tourisme. Ce ratio diminue pour s'établir respectivement à 0,9 et 0,3 aux Marquises et aux Australes.

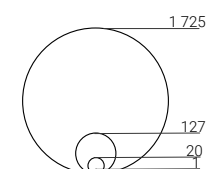
Fig. 2. Offre d'hébergements touristiques terrestres payants en 2019 en Polynésie française



Répartition des unités par type d'hébergement touristique (en nombre)

- Hôtel
- Pension de famille
- Meublé du tourisme

Total des unités d'hébergement touristique (en nombre)



- Aérodrome
- + Gestion privée
 - + Gestion publique

Source : ISPF - SDT - SEAC

TABLE 3. Densité touristique

	Population RP 2017	NB de touristes accueillis en 2019	Densité touristique
Tahiti	189 517	174 298	1
Moorea	17 463	122 414	7
Bora Bora	10 549	119 143	11
Raiatea	12 249	43 191	4
Huahine	6 075	33 314	6
Marquises	9 346	8 033	1
Australes	6 965	2 168	0,3
Rangiroa	2 709	25 795	9,5
Fakarava	830	12 680	15,3
Total	275 918	236 642	0,9

Source : ISPF - Fréquentation touristique 2019

TABLE 4. Récapitulatif de l'offre d'hébergement par type

Type	Enseignes	Unités	Capacité
Hôtels	46	2 755	6 673
Pensions	296	1 417	4 219
Meublés du tourisme	745	1 204	4 370

Source : ISPF - Fréquentation hôtelière 2019

TABLE 5. Nombre d'inscriptions des entreprises du secteur touristique en 2019

Activité	Valeur
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	88
Restauration de type rapide	85
Transports maritimes et côtiers de passagers	56
Autres activités récréatives et de loisirs	51
Autres hébergements	11
Restauration traditionnelle	11
Débits de boissons	11
Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	11
Activités des agences de voyage	1

Source : ISPF - Répertoire des Entreprises

Plus on s'éloigne de Tahiti, plus les infrastructures d'hébergement touristique se raréfient. Leur concentration est importante dans l'archipel de la Société et dans les îles possédant un accès aérien. Les nouvelles formes d'hébergement apparues au cours de ces dernières années, notamment les meublés du tourisme participent au développement des îles éloignées et offrent des perspectives d'activité à ces zones difficiles d'accès.

Le secteur du tourisme motive la création d'entreprise

La Polynésie française comptabilise 3 647 entreprises caractéristiques du tourisme, soit 12,5 % des entreprises locales. Ce stock augmente chaque année grâce au développement du secteur. Entre 2018 et 2019, 325 nouvelles entités ont vu le jour pour

295 radiations. Quatre secteurs d'activité sont particulièrement dynamiques en 2019 et rassemblent 86 % des créations : l'hébergement, la restauration, le transport maritime et les activités de loisirs. Ces créations sont localisées dans les Îles Du Vent, les Îles Sous-Le-Vent et les Tuamotu. Bora Bora n'est pas concernée, signe d'une maturité de l'activité sur cette île ou des prémices d'une saturation ?

Définitions

Tourisme international : Un touriste est une personne qui passe au moins 24 h en dehors de son domicile pour un motif autre que le travail rémunéré par une entreprise Polynésienne.

Tourisme résident : Le tourisme d'intérieur, résident ou local est un tourisme impliquant des résidents d'un pays voyageant uniquement dans ce pays

Plaisancier : Personne qui pratique la navigation de plaisance ou « yachting », en particulier la voile.

Emploi direct et indirect : Les emplois directs désignent les emplois directement liés à la production de produits ou de services. Ces emplois ont également pour effet d'en créer d'autres dans les entreprises qui fournissent des biens et services. Ces derniers emplois sont dits indirects.

Emploi induit : L'effet induit correspond aux emplois nécessaires à la vie courante des salariés et de leur famille : satisfaire leur consommation en biens de première nécessité, en logements, en équipements de loisirs ou sportifs et en services.

Densité touristique : On calcule la densité touristique d'un territoire en divisant le nombre de touristes accueillis par le nombre d'habitants. Il permet de mesurer la pression touristique. Ainsi, en Polynésie française, le ratio est de 0,9, soit moins d'un touriste par habitant.






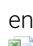



TABLE 6. Distance entre les îles

Distances entre les îles (en Km)

Tahiti-Faa'a							
259	Bora-Bora						
452	652	Fakarava					
1406	1511	998	Nuku Hiva				
356	467	246	1061	Rangiroa			
572	669	928	1926	917	Rurutu		
1652	1911	1370	1683	1617	1689	Mangareva	

Source : ISPF

Télécharger les données

-  Part des dépenses touristiques dans le PIB en 2018 (Tab. 1)
-  Circuit des achats de consommation intermédiaire de la branche hôtellerie-restauration (Fig. 1)
-  Demande en biens locaux de la branche hôtellerie restauration et estimations de l'impact sur l'emploi (Tab. 2)
-  Offre d'hébergements touristiques terrestres payants en 2019 en Polynésie française (Fig. 2)
-  Densité touristique (Tab. 3)
-  Récapitulatif de l'offre d'hébergement par type (Tab. 4)
-  Nombre d'inscriptions des entreprises du secteur touristique en 2019 (Tab. 5)
-  Distance entre les îles (Tab. 6)
-  Données complètes au format XLSX

Éditeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1209
Auteur de la publication	Teva BELLI - Julien VUCHER-VISIN
Rédacteur en chef	Patricia ANNEVILLE
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Juillet 2020
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

